Règles du jeu «Evénement Talents Healthcare» du 10 novembre 2023

Droits d'image
Les participants acceptent que tous les droits d'utilisation des images/vidéos ou enregistrements sonores produits lors de l'événement reviennent irrévocablement à Galenica SA, sans restriction de temps, de lieu ou de contenu, et puissent être utilisés dans les médias imprimés et électroniques ainsi qu'à l'occasion des présentations du Groupe Galenica et de ses filiales (p. ex. Rapport annuel, SPOT, brochures, Internet, Intranet, présentations, vidéo, podcast, etc.).

Protection des données
Galenica peut collecter, enregistrer et traiter des données personnelles telles que le nom, l'adresse et les fonctions pour le déroulement de l'événement. Galenica peut également utiliser ces données à des fins de marketing (p. ex., page de renvoi, réseaux sociaux, etc.).

Comment régler la question des «droits d'utilisation des idées créées pendant l'événement»?
La collaboration entre les participants à l'événement se concentre sur le patient et la question: «Comment son trouble peut-il être concrètement atténué dans un domaine thématique spécifique?» Ce trouble est dérivé d'un cas pratique apporté et les participants développent une esquisse de solution après la phase de «compréhension consolidée du problème».

Le/la facilitateur/trice accompagne le groupe dans le processus de solution en faisant appel à toutes les compétences disponibles à l'intérieur du groupe interdisciplinaire spécialement composé pendant et pour l'événement du 10 novembre.

L'engagement des talents et des entreprises impliquées
L'événement du 10 novembre à Nottwil n'est PAS un atelier de développement de produits, mais un «think tank» pratique de Healthcare Professionals pour développer des solutions pour le patient commun. Si, après l'événement, certains groupes souhaitent poursuivre leur cas pour le développement d'une offre, la question des éventuels droits d'utilisation doit être clarifiée. Les participants s'engagent donc à ce qui suit:

- Les entreprises participantes n'ont pas de droits d'utilisation exclusifs sur les cas.
- Les connaissances acquises lors de l'événement peuvent être utilisées librement par tous les participants et être également mises à la disposition de tiers.
- Les participants respectent les principes du droit des cartels concernant l'échange d'informations autorisé. Les personnes travaillant sur le cas pratique (y compris le/la facilitateur/trice) ont le droit d'être explicitement impliquées dans le développement d'une éventuelle offre.
- Les participants adoptent une attitude centrée sur les solutions et les patients dans les groupes, sans considérations restrictives relatives à d'éventuelles constellations d'entreprises lors de la collaboration ultérieure.

Berne, 12 juillet 2023

Galenica SA
Untermattweg 8 | Case postale | CH-3001 Berne
+41 58 852 81 11 | info@galenica.com | galenica.com